



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 43436

Texte de la question

M. Roland Blum demande à M. le ministre délégué aux anciens combattants si, le 15 août prochain, à l'occasion de la célébration du 6e anniversaire du débarquement en Provence et de la participation de l'armée d'Afrique à la libération de la France, la nation compte rappeler le rôle éminent tenu par nos concitoyens français d'Afrique du Nord. Cet hommage particulier lui semble indispensable s'il confirme les statistiques faisant état de la composition suivante de l'armée française de 1943 à 1945 : 173 000 Tunisiens, Algériens, Marocains, Africains (AOF et AEF), 168 000 Français d'Afrique du Nord, 20 000 Français de la France continentale, 35 000 Français originaires de l'île de Beauté (à partir de janvier 1944). Il apparaîtrait ainsi que l'effectif des Français d'Afrique du Nord sous les drapeaux représentait 15,6 % de la population résidant dans ces territoires. Par ailleurs, sans oublier les 20 000 tués d'origine nord-africaine, 20 000 soldats d'origine européenne sur le million vivant alors en Afrique du Nord auraient été tués, ce qui serait l'équivalent à l'échelle de la métropole de 800 000 morts. Il lui demande donc de lui préciser son intention.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants précise à l'honorable parlementaire que, dans le cadre des commémorations du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, un grand nombre d'anciens combattants, français et alliés, dont des anciens de l'armée d'Afrique, ont été ou seront honorés, notamment par l'attribution de décorations. Pour rendre hommage aux valeureux combattants de l'armée d'Afrique, le ministre a tenu par ailleurs à se déplacer en Corse, en Tunisie et en Italie, au cimetière français de Monte Mario, près de Rome, où il a présidé une cérémonie rassemblant des anciens combattants marocains et tunisiens et les membres des principales associations françaises concernées. Cet hommage se poursuivra lors des cérémonies commémoratives du débarquement en Provence et, plus particulièrement, lors de la cérémonie internationale qui aura lieu l'après-midi du dimanche 15 août, à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle. Les nombreuses cérémonies organisées par les villes que l'armée d'Afrique a largement contribué à libérer constitueront, quant à elles, autant de marques de reconnaissance due à ses combattants. Parallèlement, la publication, avec l'aval de la mission du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, de nombreux ouvrages mettant à l'honneur les vétérans de cette armée, témoignera de la gratitude de la nation à leur endroit. De nombreuses initiatives s'inscrivent dans cette démarche. Ainsi, à l'occasion du 60e anniversaire du débarquement en Provence, le musée de l'Artillerie et le musée des Troupes de marine présenteront conjointement avec l'association Provence 44 une exposition temporaire dont une partie sera consacrée à l'armée d'Afrique ; ils organiseront également un colloque international d'histoire au début du mois d'octobre 2004. Enfin, il convient de signaler que de nombreux établissements d'enseignement ont mené au cours de cette année scolaire, et poursuivront, l'an prochain, des actions pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes aux sacrifices consentis par ceux qui ont permis que la France vive aujourd'hui dans la liberté et la démocratie.

Données clés

Auteur : [M. Roland Blum](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43436

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 juillet 2004, page 5225

Réponse publiée le : 24 août 2004, page 6623